

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

REUNION DU 07/04/26 – PV N°30

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Jean-Luc GARCIA, Miguel GONZALEZ, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

Excusée : Katya GOZZO

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

SENIORS

MATCHES REMIS

- D3 LE BOULOU 2 / AJ BAS VERNET à jouer le 03/05/26
- D4 P/A CLAIRA ST LAURENT 3 / OCP 3 à jouer le 03/05/26

DOSSIER TRANSMIS A LA COMMISSION DES REGLEMENTS ET CONTENTIEUX

• Le Comité Directeur, lors de sa réunion du 28/08/25 PV N°5 OFFICIEL 66 N°3 du 29/08/25, a donné autorisation à la Commission des Championnats de vérifier si des joueurs suspendus ont été alignés sur des matches officiels.

Si tel est le cas, la Commission transmet le dossier à la Commission des Règlements et Contentieux qui s'en saisira pour application des dispositions de l'Article 187 Alinéa 2 :

► La Commission transmet à la CRC le dossier concernant le joueur [REDACTED] [REDACTED] de l'AS MAUREILLAS, qui a participé à la rencontre D4 du 05/04/26 MAUREILLAS / ST CYPRIEN 2 en état de licencié suspendu.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

JEUNES

MATCH A JOUER

Le match U15 D1 du 28/03/26 FC ALBERES ARGELES / FC CERDAGNE donné à jouer par la commission des règlements et contentieux est fixé au 03/05/26 (le 26/04 CERDAGNE a 1 match remis).

Président
J-C DELATRE



Le Secrétaire
Régis SANCHEZ

